

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3924-2015 Phase 3

Date : 4 novembre 2015

HEURE	REMARQUES
9 h 07	Reprise de l'audience du 3 novembre 2015
9 h 07	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
9 h 08	M ^c Lise Duquette demande à M ^c Louise Tremblay si elle préfère plaider demain
9 h 08	M ^c Tremblay mentionne qu'elle préférerait plaider aujourd'hui, quitte à terminer plus tard
9 h 09	Commentaires de M ^c Duquette à propos des commentaires émis hier sur le fait que la Régie questionne sur la hauteur des dépenses
9 h 10	Reprise de l'interrogatoire des témoins du panel 1 de Gazifère, Jean-Benoît Trahan, Lise Meloche et Sylvain Groulx, qui tous témoignent sous la même affirmation solennelle, par M ^c Pierre Rondeau, pour la Régie
9 h 23	Intervention de M ^c Tremblay pour questionner M ^c Rondeau, à des fins de clarification
9 h 25	Poursuite de l'interrogatoire des témoins Trahan, Meloche et Groulx par M ^c Rondeau, pour la Régie
9 h 25	<u>Engagement n° 11 de Gazifère</u> : Indiquer à quel type de dépenses correspond la différence de 59 500 \$ entre le montant pour 2015 des avantages sociaux et celui des charges sociales, document GI-41 (demandé par la Régie)
9 h 26	Poursuite de l'interrogatoire des témoins Trahan, Meloche et Groulx par M ^c Rondeau, pour la Régie
9 h 37	Questions de clarification par M ^c Duquette au témoin Trahan
9 h 38	Poursuite de l'interrogatoire des témoins Trahan, Meloche et Groulx par M ^c Rondeau, pour la Régie
9 h 41	<u>Engagement n° 12 de Gazifère</u> : Fournir le détail des frais professionnels et réglementaires, autres frais externes ; autres frais opérationnels et recouvrement de frais opérationnels ; et frais d'assurance (pièce GI-39, Document 3.1) pour les écarts 2014-2016 (demandé par la Régie)
9 h 42	Poursuite de l'interrogatoire des témoins Trahan, Meloche et Groulx par M ^c Rondeau, pour la Régie
9 h 44	M ^c Duquette précise le but recherché par la Régie suite à la dernière question de M ^c Rondeau
9 h 48	Fin de l'interrogatoire des témoins Trahan, Meloche et Groulx par M ^c Rondeau, pour la Régie
9 h 49	<u>M^c Tremblay produit</u> : <u>B-0374</u> : Réponse à l'engagement # 6 – Sommaire des charges d'exploitation - Opération et entretien – Cause tarifaire 2016 (pièce GI-28, document 2) <u>B-0375</u> : Réponse à l'engagement # 6 – Sommaire des charges d'exploitation - Administration – Cause tarifaire 2016 (pièce GI-28, document 5) <u>B-0376</u> : Réponse à l'engagement # 6 – Base de tarification - Cause tarifaire 2016 (pièce GI-32, document 2) <u>B-0377</u> : Réponse à l'engagement # 6 – Base de tarification et calcul de l'amortissement – Projet de réalisation du programme de francisation – Tableau d'amortissement 2016 - Cause tarifaire 2016 (pièce GI-34, document 3)
9 h 50	Interrogatoire du témoin Trahan par M ^c Tremblay. Le témoin Trahan répond verbalement aux engagements # 1 à 5
9 h 56	Question de clarification par M ^c Duquette au témoin Trahan

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3924-2015 Phase 3

Date : 4 novembre 2015

HEURE	REMARQUES
9 h 57	Interrogatoire du témoin Trahan par M ^c Tremblay. Le témoin Trahan répond verbalement aux engagements # 6 à 10
10 h 08	Le témoin Trahan apporte une précision quant à sa réponse d'hier sur le budget requis pour la gestion du PGEÉ 2016
10 h 09	Fin de l'interrogatoire du témoin Trahan par M ^c Tremblay
10 h 09	Contre-interrogatoire des témoins Trahan, Meloche et Groulx par M ^c Dominique Neuman, pour SÉ-AQLPA
10 h 15	<u>M^c Neuman produit :</u> C-SÉ-AQLPA-0021 : Preuve de l'inaccessibilité de la page Facebook de Gazifère aux non-abonnés à Facebook et exigence de fournir à Facebook son nom, son adresse courriel ou numéro de téléphone et sa date de naissance et d'accepter les conditions de Facebook quant à l'utilisation des données et l'utilisation des témoins (« cookies ») (pièce SÉ-AQLPA-2, document 2)
10 h 15	Fin du contre-interrogatoire des témoins Trahan, Meloche et Groulx par M ^c Neuman, pour SÉ-AQLPA
10 h 15	Intervention de M ^c Duquette pour indiquer la suite du déroulement de l'audience
10 h 15	Questions par M. Laurent Pilotto aux témoins Trahan, Meloche et Groulx
10 h 25	Commentaires de M ^c Duquette suite à la réponse du témoin Trahan
10 h 26	Commentaires du témoin Trahan
10 h 28	Poursuite des questions par M. Laurent Pilotto aux témoins Trahan, Meloche et Groulx
10 h 38	Question de clarification par M ^c Duquette au témoin Trahan
10 h 39	Poursuite des questions par M. Laurent Pilotto aux témoins Trahan, Meloche et Groulx
10 h 54	Fin des questions par M. Laurent Pilotto aux témoins Trahan, Meloche et Groulx
10 h 54	Questions par M. Gilles Boulianne aux témoins Trahan, Meloche et Groulx
10 h 56	Fin des questions par M. Gilles Boulianne aux témoins Trahan, Meloche et Groulx
10 h 56	Questions par M ^c Duquette aux témoins Trahan, Meloche et Groulx
11 h 15	Intervention de M. Pilotto pour préciser la demande M ^c Duquette
11 h 17	Poursuite des questions par M ^c Duquette aux témoins Trahan, Meloche et Groulx
11 h 24	<u>M^c Duquette produit :</u> A-0045 : Tableau des charges d'exploitation – Opération et entretien : Salaires
11 h 25	Fin des questions par M ^c Duquette aux témoins Trahan, Meloche et Groulx
11 h 25	Pas de réinterrogatoire des témoins Trahan, Meloche et Groulx, par M ^c Tremblay
11 h 25	Les témoins Trahan, Meloche et Groulx sont libérés

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3924-2015 Phase 3

Date : 4 novembre 2015

HEURE	REMARQUES
11 h 25	M ^c Tremblay, M ^c Charlebois et M ^c Neuman mentionnent être prêts à plaider cet après-midi, le cas échéant
11 h 27	L'audience est suspendue jusqu'à 12 h 30
12 h 30	Reprise de l'audience
12 h 32	M ^c Dominique Neuman présente son témoin, M. Jacques Fontaine
12 h 33	<u>Affirmation solennelle</u> : Jacques Fontaine, consultant en énergie, 10946 Avenue de Rome, Montréal-Nord
12 h 33	Adoption de la preuve de SÉ-AQLPA par le témoin Fontaine
12 h 33	Interrogatoire du témoin Fontaine par M ^c Neuman, pour SÉ-AQLPA
12 h 44	Fin de l'interrogatoire du témoin Fontaine par M ^c Neuman, pour SÉ-AQLPA
12 h 44	Pas de contre-interrogatoire par M ^c Charlebois, pour la FCEI, ni par M ^c Tremblay, pour Gazifère du témoin Fontaine
12 h 44	Pas d'interrogatoire par M ^c Pierre Rondeau du témoin Fontaine, pour la Régie
12 h 44	Questions par M. Pilotto au témoin Fontaine
12 h 47	Fin des questions par M. Pilotto au témoin Fontaine
12 h 47	Questions par M ^c Duquette au témoin Fontaine
12 h 50	Fin des questions par M ^c Duquette au témoin Fontaine
12 h 50	Pas de réinterrogatoire du témoin Fontaine par M ^c Neuman, pour SÉ-AQLPA
12 h 50	Le témoin Fontaine est libéré
12 h 51	M ^c Charlebois (FCEI) présente son témoin, M. Antoine Gosselin
12 h 52	<u>Affirmation solennelle</u> : Antoine Gosselin, économiste, 1039, rue de Dijon, Québec
12 h 52	Adoption de la preuve de la FCEI par le témoin Gosselin
12 h 52	M ^c Charlebois invite le témoin Gosselin à faire sa présentation
12 h 53	Présentation par le témoin Gosselin
13 h	Question de clarification par M ^c Duquette au témoin Gosselin
13 h 03	Poursuite de la présentation du témoin Gosselin
13 h 22	Question de clarification par M ^c Duquette au témoin Gosselin
13 h 24	Fin de la présentation du témoin Gosselin

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3924-2015 Phase 3

Date : 4 novembre 2015

HEURE	REMARQUES
13 h 24	Pas de contre-interrogatoire par M ^c Neuman, pour SÉ-AQLPA, ni par M ^c Tremblay, pour Gazifère du témoin Gosselin
13 h 24	Pas d'interrogatoire par M ^c Pierre Rondeau du témoin Gosselin, pour la Régie
13 h 24	Questions par M. Pilotto au témoin Gosselin
13 h 29	Fin des questions par M. Pilotto au témoin Gosselin
13 h 29	Questions par M. Boulianne au témoin Gosselin
13 h 33	Fin des questions par M. Boulianne au témoin Gosselin
13 h 33	Questions par M ^c Duquette au témoin Gosselin
13 h 38	Fin des questions par M ^c Duquette au témoin Gosselin
13 h 38	Pas de réinterrogatoire du témoin Gosselin par M ^c Charlebois, pour la FCEI
13 h 38	Le témoin Gosselin est libéré
13 h 39	L'audience est suspendue jusqu'à 13 h 45
13 h 48	Reprise de l'audience
13 h 48	M ^c Duquette adresse une demande à Gazifère soit de faire parvenir à la Régie, dans les prochaines semaines, le revenu requis corrigé
13 h 48	Argumentation finale de Gazifère par M ^c Louise Tremblay
14 h 42	Question de clarification par M. Pilotto à M ^c Tremblay
14 h 43	Poursuite de l'argumentation finale de Gazifère par M ^c Louise Tremblay
14 h 44	M ^c Tremblay demande si la Régie souhaite avoir les tarifs ajustés, en plus du revenu requis corrigé
14 h 44	M ^c Duquette répond que la Régie souhaite n'avoir que le revenu requis ajusté
14 h 44	Poursuite de l'argumentation finale de Gazifère par M ^c Louise Tremblay
14 h 47	Fin de l'argumentation finale de Gazifère par M ^c Louise Tremblay
14 h 48	M ^c Tremblay questionne la Régie au sujet du CFR en rapport avec l'entente de la ville de Gatineau
14 h 49	Réponse de M ^c Duquette
14 h 49	Questions de M ^c Duquette à M ^c Tremblay suite à son argumentation
14 h 55 à 15 h 01	Échanges entre M ^c Duquette, M ^c Tremblay, M. Pilotto et M ^c Rondeau
15 h 01	Fin des échanges entre M ^c Duquette, M ^c Tremblay, M. Pilotto et M ^c Rondeau

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3924-2015 Phase 3

Date : 4 novembre 2015

HEURE	REMARQUES
15 h 01	L'audience est suspendue jusqu'à 15 h 06
15 h 10	Reprise de l'audience
15 h 10	M ^c Duquette précise à M ^c Tremblay que les revenus requis à remettre sont ceux de la distribution
15 h 10	Argumentation finale de SÉ-AQLPA par M ^c Dominique Neuman
15 h 48	Fin de l'argumentation finale de SÉ-AQLPA par M ^c Dominique Neuman
15 h 49	Questions par M ^c Duquette à M ^c Neuman
15 h 55	Fin des questions par M ^c Duquette à M ^c Neuman
15 h 56	Argumentation finale de FCEI par M ^c Pierre-Olivier Charlebois
16 h 17	Fin de l'argumentation finale de FCEI par M ^c Pierre-Olivier Charlebois
16 h 18	L'audience est suspendue jusqu'à 16 h 25
16 h 27	Reprise de l'audience
16 h 27	Me Tremblay indique que Gazifère s'est engagée à produire la pièce GI-25, document 1 en intégrant tous les ajustements additionnels. Si la Régie souhaite que Gazifère intègre ces ajustements-là dans les tarifs provisoires, la Régie doit rendre, au préalable, une décision sur l'allocation des coûts
16 h 28 à 16 h 33	Échanges entre M ^c Duquette, M ^c Tremblay, M. Pilotto et M. Jean-Benoît Trahan au sujet des préoccupations de Gazifère
16 h 33	Fin des échanges entre M ^c Duquette, M ^c Tremblay, M. Pilotto et M. Jean-Benoît Trahan
16 h 33	M ^c Duquette demande à M ^c Tremblay dans quel délai les réponses aux engagements 11 et 12 pourront être déposées
16 h 33	M ^c Tremblay informe que les réponses seront déposées dans les meilleurs délais possibles
16 h 34	M ^c Duquette mentionne que la Régie accordera aux intervenants un délai de 1 à 2 jours pour déposer leurs commentaires. Par la suite, Gazifère pourra répliquer
16 h 34	Remerciements
16 h 35	Fin de l'audience.
	
	Ana Thalie Auguste, greffière-audicière

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3924-2015 Phase 3

Date : 4 novembre 2015

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Jean-Benoît Trahan	2015/11/04
ENTREPRISE :	Gazifère inc.	
PROFESSION :	Même affirmation solennelle	
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Sylvain Groulx	2015/11/04
ENTREPRISE :	Gazifère inc.	
PROFESSION :	Même affirmation solennelle	
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Lise Meloche	2015/11/04
ENTREPRISE :	Gazifère inc.	
PROFESSION :	Même affirmation solennelle	
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Jacques Fontaine	2015/11/04
ENTREPRISE :	Témoign pour SE-AQLPA	
PROFESSION :	Consultant en énergie	
ADRESSE :	10946, Avenue de Rome Montréal-Nord	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Antoine Gosselin	2015/11/04
ENTREPRISE :	Témoign pour la FCEI	
PROFESSION :	Économiste	
ADRESSE :	1039, rue de Dijon Québec	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

PROTOCOLE D'OUVERTURE
AUDIENCE DU 4 NOVEMBRE 2015

DOSSIER : R-3924-2015 PHASE 3

**DEMANDE DE GAZIFÈRE INC. RELATIVE À LA FERMETURE
RÉGLEMENTAIRE DES LIVRES POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER 2014
AU 31 DÉCEMBRE 2014, À LA FIXATION DU TAUX DE RENDEMENT SUR
L'AVOIR DE L'ACTIONNAIRE POUR LES ANNÉES TÉMOINS 2016 ET 2017,
À L'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT ET À LA
MODIFICATION DES TARIFS À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2016**

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : M^e Lise Duquette (Présidente de la formation), de même que M. Gilles Boulianne et M. Laurent Pilotto

Le procureur de la Régie est : M^e Pierre Rondeau

La requérante est :

GAZIFÈRE INC.
Représentée par M^e Louise Tremblay

Les intervenants de la phase 3 qui participent à la présente audience sont :

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (FCEI)
Représentée par M^e Pierre-Olivier Charlebois *Présent AM et PM*

**STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES ET ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA
POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (SÉ-AQLPA)** *Présent AM et PM, A quitter
à 16h*
Représenté par M^e Dominique Neuman

**Y A-T-IL D'AUTRES PERSONNES DANS LA SALLE QUI DÉSIRENT PRÉSENTER UNE
DEMANDE OU FAIRE DES REPRÉSENTATIONS AU SUJET DE CE DOSSIER?**

Je demanderais par ailleurs aux parties de bien s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.

Aussi, auriez-vous l'obligeance de vous assurer que votre cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience. Merci.

Début : 9h07

Reprise : 12h30

Dîner : 11h27

Fin : 16h35

